

Vous rencontrez une difficulté ?

Le CHEM, organisme de formation labellisé DPC, est là pour vous accompagner dans votre processus d'inscription.

Son contact :
secretariat@chem-sante.fr
02 98 46 44 97

JE SUIS LIBERAL

A SAVOIR :

- En tant que libéral, **vous avez le droit à une prise en charge de votre formation DPC** par l'Agence nationale du DPC. Mais cela nécessite tout de même une **inscription de votre part auprès de deux plateformes distinctes** : Être inscrit à une formation DPC, **c'est être inscrit auprès de l'Agence nationale du DPC + être inscrit auprès de l'organisme de formation** qui dispense la session (CHEM). Car ce sont deux plateformes indépendantes.
- Qu'est-ce que l'« **agencedpc** » ? « Agence DPC » ou document de traçabilité est un service en ligne permettant à chaque professionnel de santé, quel que soit son mode d'exercice, de tracer en continu et conserver tout au long de sa vie professionnelle les actions de DPC suivies, et de rendre compte de son obligation auprès de l'autorité de contrôle compétente à l'issue de chaque période triennale (ordres, ARS ou employeurs).

I. Pré-requis obligatoire : avoir créé un compte sur agencedpc

Lien pour créer son compte : <https://www.agencedpc.fr/professionnel/>

Le compte agencedpc permet aux libéraux :

- Que leur **formation DPC soit prise en charge financièrement** par l'Agence nationale du DPC (dans la limite de leur enveloppe annuelle)
- **D'être indemnisés pour le temps passé en formation.** Pour cela, ils doivent avoir téléchargé leur RIB/IBAN. L'indemnisation sera réalisée après service fait
- De **déclarer sur leur espace personnel les formations DPC réalisées sur la période triennale** (document de traçabilité)

II. En pratique, comment vous inscrire à la formation ?

1. Inscrivez vous auprès de l'Agence nationale du DPC pour obtenir un financement :

En tant que **libéral > 50% ou salarié d'un centre de santé**, vous avez le droit à une **prise en charge financière de votre formation via des fonds publics**.

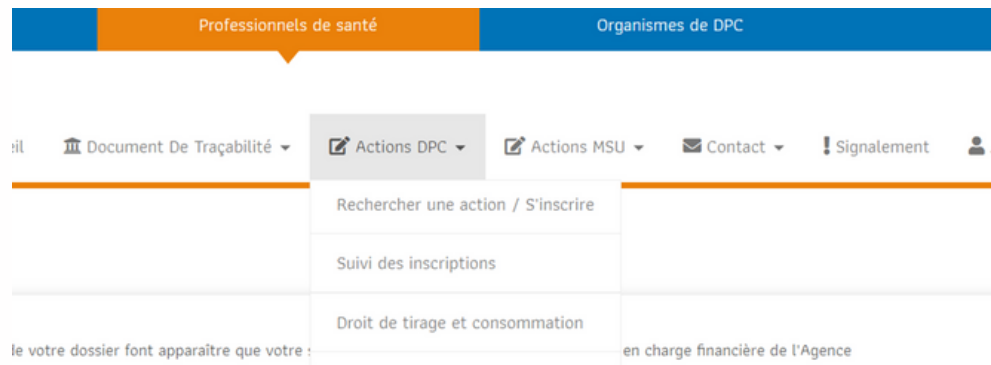
Le détail de votre enveloppe annuelle est accessible dans la rubrique « Mes actions de DPC » de votre compte personnel de DPC.

Cela vous indiquera si vous disposez des fonds suffisants pour vous inscrire à la formation que vous voulez suivre. Dans la négative, un reste à charge vous sera demandé par l'organisme de formation CHEM au moment de l'inscription (devis).

Nota : si vous avez le statut de libéral remplaçant = absence de prise en charge ANDPC (mais vous restez toutefois soumis à l'obligation DPC)

Les étapes à suivre en images sur le site de l'ANDPC :
<https://www.agencedpc.fr/professionnel/>

Etape 1 : Aller dans l'onglet « Actions de DPC » de votre espace personnel Agence DPC



Etape 2 : Rechercher la formation DPC à laquelle vous voulez vous inscrire et demander une prise en charge

Nota : Pour être sûr de trouver le programme de formation, vous pouvez insérer dans la recherche le numéro d'organisme : 1101. Vous pouvez également insérer la référence du programme à 11 chiffres, qui commence toujours par 1101 (ex : 11012425462) ; vous trouverez ce numéro sur le site internet du CHEM en cliquant sur la formation qui vous intéresse : <https://www.chem-sante.fr/formations/?pro=1>

Rechercher une action

Nom ou sigle organisme

Référence de l'action (11 chiffres)

Professions

Médecin × Professions

Spécialité(s)

Médecine générale × Spéci...

Année(s) de réalisation

2023 × 2024 × 2025 ×

Année(s) de réalisation

Mot(s) clé(s)

Région(s)

Date ×

RECHERCHER

Etape 3 - Après avoir cliqué sur « Rechercher », vous voyez apparaître l'action de DPC

Ordonner Par:

Organisme

Titre

Typologie

Format

Durée

1 résultat(s) trouvé(s)

RÉINITIALISER

Collège des Hautes Etudes en Médecine

CHEM

Référence: 11012425433

Titre: [Prévention, dépistage, diagnostic et prise en charge du cancer du sein](#)

Typologie: Formation continue

Format: Présentiel

Durée: 3h

DÉTAIL

ORGANISME

Etape 4 : Cliquer sur « Détail »

Ordonner Par:

Organisme

Titre

Typologie

Format

Durée

1 résultat(s) trouvé(s)

RÉINITIALISER

Collège des Hautes Etudes en Médecine

CHEM

Référence: 11012425433

Titre: [Prévention, dépistage, diagnostic et prise en charge du cancer du sein](#)

Typologie: Formation continue

Format: Présentiel

Durée: 3h

DÉTAIL

ORGANISME

Etape 5 : Cliquer sur « Liste sessions »

✕

FERMER

DÉTAIL ACTION

LISTE SESSIONS

	N° Session	Date de session	Type(s) d'action	Présentiel	Classe-virtuelle	Non-présentiel
	25.005	20/11/2025 → 20/11/2025	Formation continue	20/11/2025 3 Heures 56270 PLOEMEUR		
	25.010	09/10/2025 → 09/10/2025	Formation continue	09/10/2025 3 Heures 30000 NIMES		

Etape 6 : Sélectionner la session qui vous intéresse en cliquant sur l’œil

FERMER

DÉTAIL ACTION

LISTE SESSIONS

	N° Session	Date de session	Type(s) d'action	Présentiel	Classe-virtuelle	Non-présentiel
	25.005	20/11/2025 → 20/11/2025	Formation continue	20/11/2025 3 Heures 56270 PLOEMEUR		
	25.010	09/10/2025 → 09/10/2025	Formation continue	09/10/2025 3 Heures 30000 NIMES		

Etape 7 : Valider en cliquant sur « s’inscrire »

FERMER

RETOUR SESSION(S)

Fiche session

Référence action:

11012425433

Session N°:

25.010

Etat:

Ouverte

Prix de vente public:

285 €

Unité 1: Formation continue -

Présentiel

Date 1^{er} jour

09/10/2025

Nombre d'heures 1^{er} jour

3

Lieu

Pays

France (y compris DOM-COM)

Adresse

x

Lieu

x

Code postal

30000

Ville

NIMES

Intervenants

2. Une fois inscrit auprès de l'Agence nationale du DPC, le CHEM prend le relais pour vous inscrire auprès de lui en tant qu'organisme de formation :

Une fois votre inscription auprès de l'ANDPC terminée, **le CHEM en est alerté et s'occupera de votre inscription auprès de lui en tant qu'organisme de formation.**

Si vous ne disposez pas d'une enveloppe ANDPC suffisante, un devis pour le reste à charge vous sera adressé par le CHEM et la facture vous sera adressée après service fait.

++ Nota : Si vous souhaitez vous désinscrire d'une formation DPC :

Pensez à vous désinscrire sur les deux plateformes : <https://www.agencedpc.fr/professionnel/> + <https://www.chem-sante.fr/formations/?pro=1>

Vous rencontrez une difficulté ?

Le CHEM, organisme de formation labellisé DPC, est là pour vous accompagner dans votre processus d'inscription.

Son contact :
secretariat@chem-sante.fr
02 98 46 44 97

JE SUIS SALARIE

I. Pré-requis obligatoire : avoir créé un compte sur agencedpc

Lien pour créer son compte : <https://www.agencedpc.fr/professionnel/>

Le compte agencedpc permet aux salariés :

- De déclarer sur leur espace personnel les formations DPC réalisées sur la période triennale (document de traçabilité)

II. S'inscrire auprès de l'organisme de formation qui propose la session de formation

Lien d'inscription : <https://www.chem-sante.fr/formations/?pro=1>

Un devis sera adressé à votre employeur par l'organisme de formation CHEM au moment de l'inscription.

La facture sera adressée par le CHEM à votre employeur après service fait.